



**Réseau Ecologie Nature 43**  
Association loi 1901

Avril 2015 – N° 5

# la lettre

## 24 ASSOCIATIONS FEDEREES

ACCENT  
ALLIANCE AVEC LES LOUPS  
AMIS DE LA TERRE  
APEVE  
ASEB BRIOUDE  
AVENIR DES GORGES DE LA LOIRE  
CENTRE HAROUN TAZIEFF  
CITOYENS SOLIDAIRES  
CLUB MOUCHE HTE VALLEE LOIRE  
COLLECTIF COLIBRIS DES SUCS  
COLLECTIF ECOCITOYEN BRIVADOIS  
COLLECTIF VALORISONS NOS DECHETS  
COLLECTIF 43 SANS OGM  
CPE  
E.R.E 43  
HAUTE-LOIRE BIOLOGIQUE  
JARDINS FRUITES  
L.P.O HAUTE-LOIRE  
PLANTES SAUVAGES 43  
PROTEGEONS TAILLARD  
SAUVEGARDE DE LA VARENNES DE MONLET  
SORTIR DU NUCLEAIRE BRIOUDE  
SOS AIR PUR  
SOS LOIRE VIVANTE

## Pollution lumineuse : la bête noire de la biodiversité

Les nombreux éclairages artificiels omniprésents nuisent à l'obscurité normale et souhaitable de la nuit. Ce sont ceux de l'éclairage urbain, enseignes publicitaires, vitrines de magasins, bureaux allumés en permanence... Ils prennent ainsi le relais du soleil dans les centres urbains jusqu'au plus petit village.

La nuit, toujours pleine de mystère, est vouée au repos. La pollution lumineuse n'est pas sans conséquences sur le vivant et certaines espèces de la flore et de la faune terrestres en pâtissent. La présence permanente de lumière perturbe les cycles physiologiques comme l'alimentation, la reproduction, ainsi que les déplacements, l'orientation, des insectes, des oiseaux, des amphibiens, des mammifères.

## Ce sujet animera notre prochaine émission sur RCF :

**Mercredi 15 avril prochain à 18 h 30,**

Le REN invitera Alain MOURLEVAT, délégué de l'association nationale pour la protection de l'environnement nocturne et Michel FORESTIER, élu de St Germain Laprade et sensible à la question, qui parleront de cette problématique encore peu évoquée car lutter contre cette pollution et ses conséquences sur la biodiversité nous apparaît comme une nécessité.



*Copyright creativecommons*

**Réseau Ecologie Nature Haute Loire - REN 43**

**Fédération d'associations de protection de la nature et de l'environnement**

8, rue Crozatier - 43000 Le Puy en Velay - Tél : 06.18.29.00.59 – mail : ren43@rivernet.com



« *L'écologie n'est pas une option.* »

*Nicolas Hulot*

**Le vendredi 1er mai 2015**

**Le printemps de la Haute Vallée de la Loire**

**avec l'ouverture annuelle du Mas Bonnefont**

**Participez à la 1ère opération de sauvetage des calades du chemin d'accès  
et à la balade printanière**

Comme chaque année, SOS Loire Vivante vous propose une journée d'actions pour découvrir la Haute Vallée de la Loire à l'occasion de l'ouverture du Mas de Bonnefont avant la saison estivale.

**Pour les courageux, rejoignez-nous dès 8h30 sur le parking du village des Salles de St Martin de Fugère**, pour participer à la première opération de Sauvetage des calades du chemin d'accès à Bonnefont, fortement endommagé par la fréquentation croissante des engins motorisés et l'absence d'entretien. Guidé par Fabien Habauzit, murailleur, nous remettrons une partie du chemin communal en état, qui est véritable patrimoine local d'intérêt.

Merci de nous confirmer votre venue afin que l'on puisse s'organiser (et prévoir le casse croute !)

Equipement conseillé : bonnes chaussures, vêtements adaptés à la météo, gants, ...

**Pour les promeneurs, venez profiter du printemps, rejoignez-nous à 13h30 sur le parking du village des Salles de St Martin de Fugère**, pour une balade au cœur de la haute vallée de la Loire. Site unique sur lequel la Région Auvergne envisage la création, avec les propriétaires volontaires, d'une Réserve Naturelle Régionale ! Venez découvrir les multiples facettes de la vie du dernier fleuve sauvage d'Europe ainsi que ses richesses culturelles et naturelles.

Nous parcourons les 4 à 5 km du Sentier des Oiseaux (labellisé Respirando par le Conseil Général de Haute Loire) en compagnie de passionnés de nature !

**Equipement conseillé** : bonnes chaussures, vêtements adaptés à la météo, gourde, goûter...

Gratuit - Sortie à partir de 6 ans.

Participez à tout ou partie ! La journée est organisée avec le soutien du Réseau Ecologie Nature Haute Loire (REN 43) et de la Ligue pour la Protection des Oiseaux Auvergne (LPO).

Renseignements / réservation au 04 71 05 57 88 ou 06 13 43 52 78

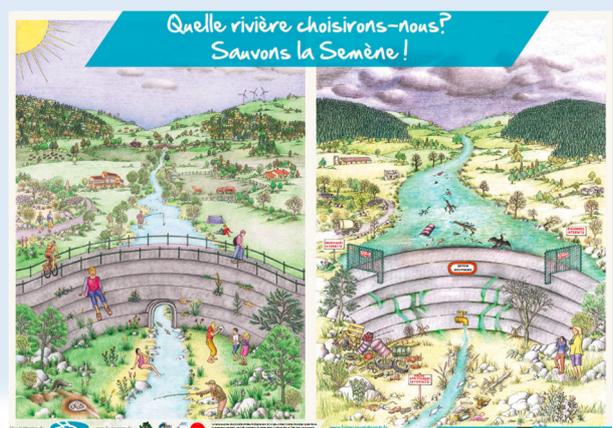
[www.sosloirevivante.org](http://www.sosloirevivante.org) ou [www.hautevalleedelaloire.com](http://www.hautevalleedelaloire.com)

## Barrage des Plats : l'Europe et le Ministère s'en mêlent

Alors que les travaux du barrage des Plats ([lien site CLAV](#)) sont achevés sur la rivière Semène, à la frontière du département de la Haute Loire, la Commission des Pétitions de l'Europe a informé les associations opposées au projet (dont le REN) que la reconstruction du barrage des Plats pourrait bien aller à l'encontre de la Directive Cadre Eau, qui impose de ne pas détériorer l'état écologique des cours d'eau.

La Commission a donc officiellement demandé des « précisions et des informations supplémentaires à la France » (lire notre communiqué de presse : [ICI](#)). En fonction des réponses des autorités, l'Europe pourrait condamner la France... Autre avancée majeure, le Collectif Loire Amont Vivant a rencontré la semaine passée le Directeur de l'Eau au Ministère de l'Ecologie pour enfin organiser une table ronde sur le sujet, que les associations demandent depuis des mois !

Un poster a aussi été édité, il est disponible au siège du REN.





Copyright Haute Loire Bio

## Le Bio en Haute Loire

### Le REN soutient les professionnels de cette filière

Suite à l'annonce du ministère d'une réduction de 25% des aides au maintien pour les producteurs bio en 2014 et à l'appel du réseau des producteurs FNAB, les producteurs bio et la société civile se sont mobilisés partout en France mardi 17 mars. En Haute-Loire, ils étaient environ 150 et une délégation a été reçue à la Préfecture.

En parallèle de cette mobilisation nationale, un communiqué de presse du ministre est paru pour annoncer une aide complémentaire qui permet de recouvrir les 25 % perdus de 2014. L'annonce du ministre est la juste réparation d'une décision inappropriée et le résultat d'une mobilisation du réseau bio de la FNAB, de sa cohésion, de son engagement au quotidien ; c'est aussi le résultat de la mobilisation de la société civile et de toutes celles et ceux dans les différentes organisations reconnaissant le bienfondé de cette démarche.

Il n'en reste pas moins de grandes inquiétudes sur la pérennité de ces aides dans le cadre de la nouvelle programmation de la PAC pour 2015-2020. Les prévisions budgétaires sont très différentes de celles du ministère. De plus, à partir de 2015, ce soutien sera géré par les Régions, et le Conseil régional d'Auvergne n'apporte pour l'instant pas l'assurance d'enveloppes suffisantes pour la période 2015 – 2020.

La mobilisation des producteurs pour ces aides au maintien n'est pas une démarche corporative d'une profession qui veut garder ses acquis, c'est avant tout une démarche de producteurs bio et de la société civile pour redonner du sens à ces aides. Ces aides servent à reconnaître les services environnementaux et sociaux de l'agriculture biologique : protection de l'eau évidemment, mais aussi de l'air, des sols, de la biodiversité cultivée et sauvage, création d'emploi et de valeur ajoutée sur les territoires. L'agriculture et alimentation n'appartiennent pas aux seuls agriculteurs et aux industries agro alimentaires, elles appartiennent avant tout aux 65 millions de citoyens. Les aides, payées par les contribuables, doivent servir l'intérêt général.

Ainsi, le réseau des producteurs Bio d'Auvergne a interpellé le Président du Conseil régional d'Auvergne, qui a accepté de recevoir une délégation lundi 23 mars. Cette délégation GAB/GRAB a trouvé le dialogue ouvert et constructif. Le Président de la Région a proposé que le réseau des producteurs soit à nouveau consulté dans les semaines à venir afin d'être associé aux négociations et à la mise en œuvre de ces aides. Les interlocuteurs ont pris conscience du risque de déconversion liés à la non reconduction des aides au maintien au-delà de 5 années. La délégation a insisté sur la nécessité de prendre en compte un soutien de la bio sur du long terme par une aide à la « reconnaissance ».

Ainsi pour les rencontres à venir il est attendu une concertation active et concertée sur ces sujets, et les producteurs restent mobilisés pour pouvoir réagir en cas de besoin. En parallèle de cela, le dialogue continue également au niveau national entre la FNAB et le ministère.

### Haute-Loire Bio vous informe :

Retrouvez toute l'actualité de l'association sur Facebook. N'hésitez pas à vous y rendre régulièrement pour lire toutes les informations ! et à faire connaître cette page à tout votre réseau social !

[www.facebook.com/hauteloirebio](http://www.facebook.com/hauteloirebio)



Copyright creativecommons

## « Victoire pour nos abeilles »

Danielle Auroi, députée de la 3<sup>ème</sup> circonscription du Puy de Dôme, satisfaite dans son communiqué du 19 mars !

« Je me réjouis que les forces rassemblées écologistes, socialistes, radicaux et UDI, à l'exception de l'UMP, aient permis de faire adopter contre l'avis du gouvernement et de la rapporteure un amendement à la loi biodiversité pour interdire l'usage des produits phytosanitaires de la famille des néonicotinoïdes à compter du 1er janvier 2016.

..... Je me félicite que les revendications de nos apiculteurs dont je partage les préoccupations aient été entendues et que la bataille menée sur le terrain ait porté ses fruits au parlement. Les écologistes fortement mobilisés sur le sujet ne manqueront pas de veiller à ce que cette nouvelle mesure soit maintenue par le Sénat. Plus que jamais la bataille pour la biodiversité continue! »

Le REN va écrire aux sénateurs de Haute-Loire dans ce sens, et va leur demander un rendez pour aborder cette question. N'hésitez pas à faire de même individuellement : [g.roche@senat.fr](mailto:g.roche@senat.fr) et [o.cigolotti@senat.fr](mailto:o.cigolotti@senat.fr)

## Alerte pollution !

### Pollution de l'Auze par la laiterie Gérentes

Deux médailles attribuées à la Laiterie Gérentes par le jury du concours général agricole lors du salon international de l'agriculture ... cachent malheureusement l'existence d'une pollution de la rivière Auze par cette entreprise située sur le plateau Yssingelais.

#### **SOS Loire Vivante à mené son enquête :**

Un disfonctionnement de la station d'épuration (step) de la Laiterie Gérentes (commune d'Araules) a eu lieu mi février. Celui-ci a entraîné le développement de bactéries filamenteuses empêchant le fonctionnement de la step.

Sur conseil du Service d'Assistance Technique à l'Eau et à l'Assainissement (S.A.T.E.A.) du Conseil Général, l'entreprise Gérentes a « sous-tiré » des boues pour éviter l'arrêt total de la step, puis les a épandue de manière « sauvages », dans une période où l'épandage n'est pourtant pas autorisé. Dès le 25 février, des riverains ont porté plainte auprès du Procureur de la République et ont alerté la Préfecture de Haute-Loire qui a relayé auprès de la DDT. Des prélèvements et analyses ont été réalisés par des riverains, elles révèlent des taux alarmant d'azote ammoniacal et de phosphate. Pour les services de l'Etat, ces analyses ne peuvent être prises en compte car elles ne respectent pas les protocoles officiels de mesures et de prélèvements. Pour SOS Loire Vivante, elles révèlent tout de même un problème de pollution.

SOS Loire Vivante avec l'appui du REN envisage de faire parvenir prochainement un courrier à la Préfecture et à la DREAL afin de demander des informations sur les mesures qui ont été prises et sur celles qui seront prises en avenir pour éviter que de tels incidents se reproduisent.

### Veille écologique - Rappel

Pour toute atteinte illégale au milieu naturel que vous constatez, nous vous incitons, en accord avec les services de l'état, à en informer dans les plus brefs délais :

La Direction Départementale des Territoires (DDT) – 13, rue des Moulins – 43012 Le Puy en Velay qui est chargée de la police de l'environnement :

Standard : 04.71.05.84.00 - Bertrand TEISSEBRE : 04.71.05.84.86 (ou Jean-Luc Carrio, chef de service Environnement et Forêt)

Mail : [bertrand.teissedre@haute-loire.gouv.fr](mailto:bertrand.teissedre@haute-loire.gouv.fr)  
[marie-noelle.bayle@haute-loire.gouv.fr](mailto:marie-noelle.bayle@haute-loire.gouv.fr)

Toujours confirmer par écrit ou par mail

Ou/et l'ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage qui dépend du ministère de l'environnement) 04.71.08.06.03 - Tel responsable Hubert ASPIERI : 06.20.78.89.44

Merci d'adresser au REN un double de vos courriers ou mails

Retrouvez toute  
l'actualité du REN  
43 sur :

[www.ren43.org](http://www.ren43.org)

